



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 369 89006 AUXERRE Cedex
Tel : 03-58-43-00-60

Courriel : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT de L'YONNE DE FOOTBALL

Mercredi 10 novembre 2021 à CHÉU

Présidence : M. Christophe CAILLIET

Invités :

M. Vincent NOLORGUES, Président de la Ligue de Football Amateur
M. Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football
M. Christian PERDU, trésorier de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football
M. Patrice HENNEQUIN, Président du Comité Départemental Olympique de l'Yonne

Invités excusés :

M. Patrick GENDRAUD, Président du Conseil Départemental de l'Yonne
Mme Valérie GABARD, Cheffe de service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, cheffe de projet SNU

Membres du Comité de Direction présents :

Mmes Catherine BOLLÉA, Florence BRUNET, Christine CHERY FLOCH, Catherine FONTAINE, Aurélie ROBERT, Messieurs Dominique AMARAL, Philippe CHANUDET, Patrick SABATIER, Jean-Louis TRINQUESSE.

Membres du Comité de Direction excusés :

MM. Claude BARRET, Karim EL IDRISSE, Stéphane MOREL, Cédric PLEUX, Thierry RENAULT

Assistent :

Mme Floriane FRANQUEMBERGUE (personnel administratif), MM Bruno BILLOTTE, Etienne THOMAS (conseillers techniques)

Clubs présents :

AILLANT SP., E.S. APPOIGNY, ARCY SUR CURE A.S, A.S. D'ASQUINS-MONTILLOT, A.J. AUXERRE, A.S.C. CONSEIL DÉPARTEMENTAL YONNE, AUXERRE SPORTS CITOYEN A.S.C., STADE AUXERROIS, AVALLON FCO, INTRÉPIDES PUISAYE BLENEAU FOOTBALL, F.C. BRIENON, U.S. DE CERISIERS, A.S. CHABLISIENNE, A.F.C. CHAMPIGNY S/YONNE, CHAMPLOST A.S., CHARBUYSIENNE ET.S, CHARMOY F.C, US CHARNY, ENT.CHATEL GERARD ET DU NUCERIEN, A. ANIMATION C.S. DE CHENY, F.C. CHEU, F. C. DE CHEVANNES, F.C. COULANGES LA VINEUSE, ALL.S. COURSON, F.C FLEURY LA VALLÉE, FONTAINE LA GAILLARDE F.C., A.S. DE GURGY, U.S. JOIGNY, GJ DE L'ARMANCON, A.S. MAGNY, S.C. MALAY LE GRAND, AM.S.U. CHEMINOTE DE MIGENNES, A.S. MONTOISE, A.J. SAUTOURIENNE, PARON F.C., F.C DIGES-POURRAIN, F.C. QUARRE ST GERMAIN, US SEIGNELAY, F.C. SENS, AM. FRANCO PORTUGAISE DE SENS, ENT. HAUTE VALLEE DU SEREIN, ONZE ST CLEMENT, US DIONYSIENNE ST DENIS LES

SENS, SAINT FARGEAU, FC FLORENTINOIS, F.C ST JULIEN DU SAULT, F. C. DU GATINAIS EN BOURGOGNE, LA J. SENONAISE, PORTUGAIS ST FLORENTIN F., C.AV. ST GEORGES, ENT.S. SAINT SAUVEUR MOUTIERS, ENT.S. INTER VILLAGE ST SEROTIN, F.R. TANLAY, U.F. TONNERROIS, U.S. TOUCYCOISE, U.S. DE VARENNES, A.S. DE VENOY, C. DES J. VERGIGNY F., U.S. VERMENTONNAISE,

Clubs représentés :

J.S. D'ANDRYES, CHATEL CENSOIR F.C., ET.S D'HERY, F.C. DE MONETEAU, FOY.J.EDUC.POP.SAINTS, SENAN FOOTBALL CLUB

Clubs absents :

A. DES JEUNES DE BUSSY EN OTHE, AIGLES AUXERRE F.C., A. DES ROSOIRS AUXERRE, AVALLON AFM, A.DES JEUNES DE BUSSY EN OTHE, ET.S DE CHAMPIGNELLES, F.C. DE CHAMPS, A.M.S. CHEMILLY, AS ETAISIENNE, FOY.EDUC.POP. FLOGNY LA CHAPEL, GRON VERON S.C., US PERRIGNY, PERSEVERANTE PONTOISE, U. S. RAVIERES, EV. SENONAI, GJ SENS FOOTBALL, TOURNOIS SANS FRONTIERE SENS, AV.S DU SEREIN, AS SERGINES, ASSOCIATION DES CADETS DU BOUQUET SOUCY-THORIGNY, ALL.S. ST BRIS LE VINEUX, O. MARTINOT ST MARTIN TERTRE, SAINT MARTIN LOISIRS 89, EE SAINT VALERIEN, AJ VILLENEUVIENNE, ENT. S. DE VINNEUF COURLON

Après ouverture des bureaux :

Clubs présents et représentés : 380 voix (Quorum à 230 voix)

Ouverture de l'assemblée générale par la secrétaire générale, Florence BRUNET à 20H15



Allocutions de M. Maurice HARIOT, maire de la commune et M. Olivier BERGERY, président du FC CHÉU, souhaitant la bienvenue aux clubs icaunais et aux personnalités présentes.



ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 14 NOVEMBRE 2020 EN VISIO CONFÉRENCE

Aucune remarque n'étant formulée, ni sur sa composition, ni sur sa rédaction, le PV de l'Assemblée Générale élective en visioconférence du 14 novembre 2020 est adopté à la majorité (1 abstention)



Recueils



Le Président invite l'Assemblée à un moment de recueillement en mémoire des membres de la famille du football icaunais nous ayant quitté ces derniers mois, avec un hommage particulier pour Michel LEBLANC, Président du District de l'Yonne de Football de 1996 à 2008.

**L'arrêt de nos activités...
... le 29 octobre 2020 !**

**CORONAVIRUS
COVID-19**



Le Président insiste sur les remerciements aux clubs qui auront su proposer des activités permettant de garder le contact avec leurs licenciés. Cela se traduit par un retour à la pratique plus rapide et une fidélisation des joueurs où des activités ont été maintenues.

Retour sur un événement majeur de la saison passée avec l'élection d'une nouvelle équipe élue jusqu'en 2024, et le projet de mandature.





⇒ **Le Projet ...**





Le Football des Enfants

- Savoir être attractif, accueillir et fidéliser
- Performer dans l'organisation de la pratique
- Associer l'ensemble des acteurs éducatifs : le club, l'école et les parents
- Former TOUS les éducateurs et animateurs du Football Animation



OBJECTIF : assumer le statut de sport préféré des enfants et fidéliser 80% d'une classe d'âge au-delà du passage au collège et vers les pratiques compétitives



La Structuration et le développement des clubs

- Venir chez vous !
- Former les éducateurs et dirigeants : maintien d'une politique incitative forte et collaboration optimisée avec l'IR2F



OBJECTIF :

- Aider les clubs sur les problématiques spécifiques à chacun : mission de la commission de formation et d'accompagnement des clubs
- Des clubs performants autour de leurs projets associatif, sportif, éducatif et de formation
- Clubs labellisés : + 25%





Le Football au Féminin

Imaginer avec vous le Football au féminin de ces prochaines années

OBJECTIFS :

- une vraie pyramide générationnelle avec la multiplication des EFF (+ 30%)
- une offre de pratiques plus importante
- des éducatrices, des animatrices, des dirigeantes, des arbitres... toujours plus nombreuses (+ 20% dans chaque catégorie)



Les Pratiques « Loisirs » et le football diversifié

- Développer le Foot « Loisirs » dans les clubs : attractivité et aide à la pratique interne aux clubs
- Journées événementielles : promouvoir la pratique « Loisirs »
- Sport Santé, pratiques mixte, intergénérationnelle, inclusive...

OBJECTIF : 35% de licenciés supplémentaires et de clubs impliqués



FOOT À 8 / FOOT À 11 / FUTSAL / BEACH SOCCER / FOOT 5
FUTNET / GOLF FOOT / FIT FOOT / FOOT EN MARCHANT





L'Arbitrage

Mission de la commission de Promotion de l'Arbitrage : ... à la rencontre des clubs

- Promouvoir
- Développer
- Accompagner

OBJECTIFS : - 40% d'arbitres supplémentaires
 - Aucun club en infraction au statut de l'arbitrage



Le Programme Éducatif Fédéral et la Responsabilité Sociétale du Football

- Développer le rôle éducatif et civique du Football
- Promouvoir la mixité et la diversité
- S'engager en faveur de la Santé et de l'Environnement
- Un Football plus solidaire

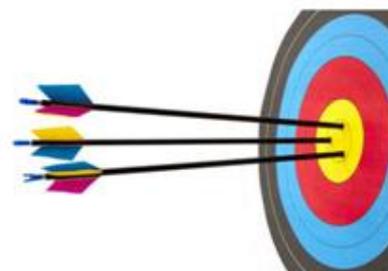
Objectif : valoriser les actions des clubs et du District





Le District et ses clubs : un contrat d'objectifs

Récompenser les clubs
permettant la réalisation de ces objectifs partagés



La saison 2020 / 2021...

90 clubs



Les licenciés

9 293 à l'issue de la saison

(- 11,35 % par rapport à 2019/2020)
(- 16,68 % par rapport à 2018/2019)

10 483 à l'issue de la saison 2019/2020
(confinement du 16 mars jusqu'à la fin de saison)

11 153 à l'issue de la saison 2018/2019 ★★

Au niveau Régional & National

En R3

Avallon FCO B 
 Cerisiers 
 Chablis 
 Migennes 
 Paron B 
 St Georges 
 Stade Auxerrois B 

En R2

AJ Auxerre D 
 Appoigny 
 Magny 
 Sens FC B 

En R1

AJ Auxerre C 
 Avallon FCO 
 Sens FC 
 Stade Auxerrois 

En N3

Paron 

En N2

AJ Auxerre B 

Féminines R1 et R2

Stade Auxerrois / AJA 
 Charmoy / Malay 

En Futsal

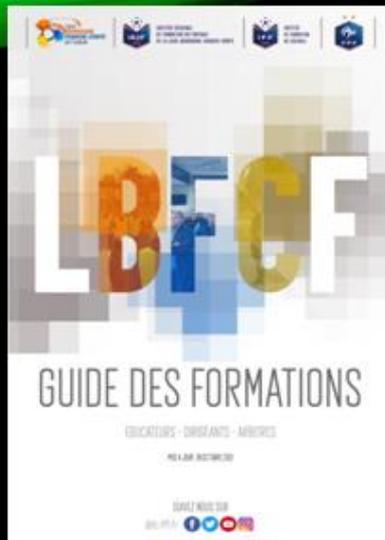
Joigny 



2020 / 2021 9^{ème} saison en Ligue 2
6^{ème} avec 62 pts
 (16 V / 14 N / 8 D – 64 Bp / 43 Bc)



... actuellement 2^{ème} après 15 journées



La FORMATION...

Éducateurs

8 Modules Dispensés

1 Certification

**Formations
Professionnelles**

109 Stagiaires
5 Educatrices
36 Clubs /90

8 Candidats
5 Certifiés
6 Clubs /90

1 DES
1 BEF
9 BMF ↗



Arbitres



- 1 session de Formation Initiale
- 18 arbitres formés
- L'excellence de la formation icaunaise via la CDA 89 et la section sportive du Lycée Fourier (Auxerre)

Dirigeants

- Parcours des Dirigeants + CFF4
- ... seulement 2 dirigeants formés !!



Les labels



LES CRITERES INCONTOURNABLES

PROJET ASSOCIATIF
Bases sécuritaires
Effectifs minimum de jeunes pratiquants licenciés
PROJET SPORTIF
Minima d'équipes engagées
PROJET EDUCATIF
Application du programme éducatif fédéral
Affichage des supports fédéraux
PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION
Niveau de l'encadrement
Plan de formation de l'encadrement



ÉLITE :

AJ Auxerre

EXCELLENCE :

ES Appoigny

Stade Auxerrois

FC Seix

ESPOIR :

Auxerre SC

FC Cleunies

ES Héry

FC Gâtinais

US Joigny

Paris FC

UF Tonneins



OR :

Stade Auxerrois - AJ Auxerre

BRONZE :

Auxerre SC

AACS Cleiry

FC Seix



US Joigny

P.E.F

P	PLAISIR Plaisir de jouer à tout âge et tout niveau
R	RESPECT Respecter l'adversaire, l'arbitre, l'encadrement
Ê	ENGAGEMENT Engagement du corps et du cœur
T	TOLÉRANCE Exemplaire dans l'échec et de toutes les aptitudes
S	SOLIDARITÉ Solidarité du football français et du sport d'équipe

Santé	Engagement citoyen	Environnement
Fair Play	Règles du jeu et arbitrage	Culture Foot

45 clubs inscrits



« MERCATO » ...



Audrey



Floriane



... nous suivre...



3 470 abonnés...



2020 / 2021

Aider les clubs...



... et continuer !

Le retour à la pratique

Des contrats d'objectifs

Des réunions au plus proche de vous



ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SAISON 2020/2021

Le rapport d'activités de la saison 2020-2021 a été adopté à la majorité (1 abstention).

RAPPORT FINANCIER : COMPTE RENDU FINANCIER AU 30 JUIN 2021



- Dominique AMARAL
Trésorier du District de l'Yonne de Football



Dominique AMARAL, trésorier du District, a pu présenter les comptes de la saison écoulée et rappeler ceux de la saison 2019-2020.

Le Budget du District...



383 455,64 €

(390 176,09 € la saison dernière, - 1,72 %)

Nos produits :

Montant des indemnités reçues dans le cadre
de l'activité partielle : 19 468,05 €

Aide au paiement et exonérations des
cotisations sociales : 22 228,37 €



Nos produits :

Les produits d'exploitations liés à l'activité sportive :

- 43% (- 64 989,19 €)

De 151 095,49 € en 2019/2020
à 86 106,30 € en 2020/2021



Nos produits :

Des PARTENAIRES fidèles aux actions
du Football Amateur dans l'Yonne

+ 39% (+ 13 389,31 €)



Nos produits :

Subventions des instances sportives : 90 462,40 € (- 5,9 %)



Subvention ANS : 20 500 € (+ 1,23 %)



Subventions du Conseil Départemental : 45 902,50 € (+ 6,2 %)



A noter :
- 12 000 € (ANS, aide à l'emploi)
- 1 893,34 € (État, services civiques)
+ 2 250 € (État, FDVA)

Nos Charges :

... sur les salaires, traitement et charges

116 622,32 € ⇒ maîtrise de la masse salariale :
- 21,4 % par rapport à 2019 / 2020



Nos Charges :

... sur le fonctionnement : - 15,92 %

- 22,1 % sur nos actions auprès des clubs
- 52,5 % pour les commissions



Nos Charges :

... sur les pertes sur créances... !

2 446,92 €



Nos Charges :

... sur les charges exceptionnelles

Liées à la pandémie : vote à distance pour l'AG 2020, masques, gel hydroalcoolique, ... etc... ⇒ **2000 €**

Liées aux aides apportées aux clubs ces derniers mois...

⇒ **171 016 €**



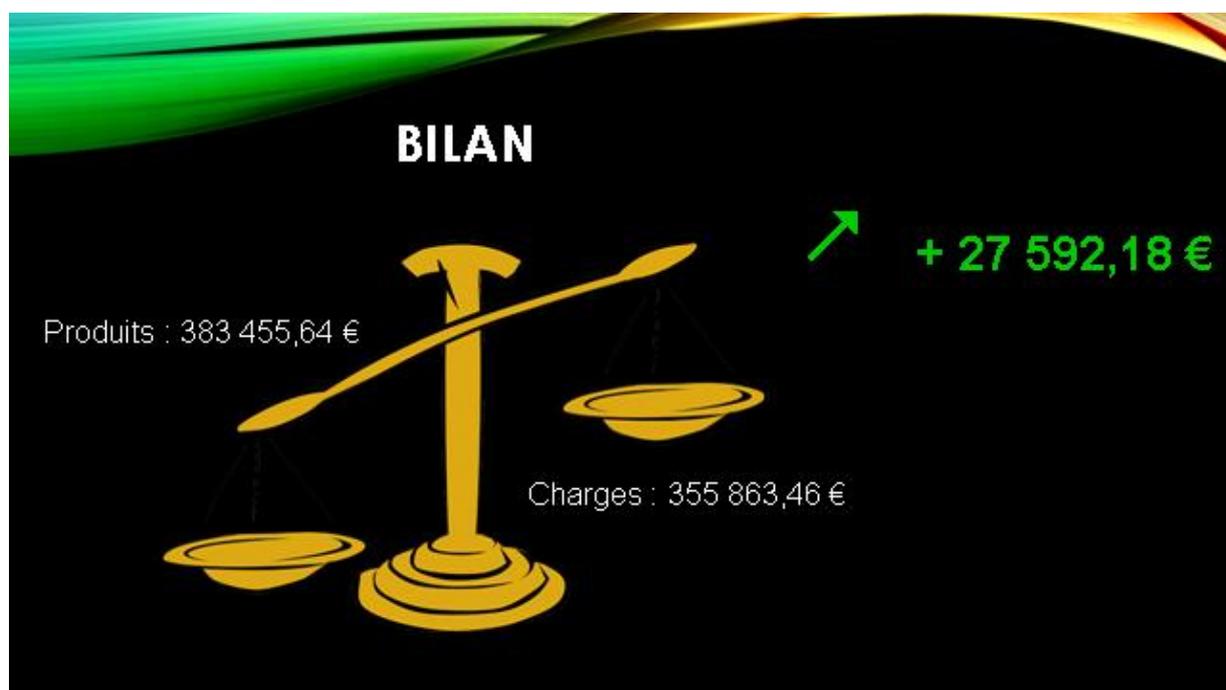
Nos Charges :

... à signaler...

Provision sur les contrats d'objectifs District – clubs (licences, foot loisirs, formation...) ⇒ **25 000 €**

Heures de bénévolat : 5979 heures (valorisation au SMIC horaire) ⇒ **61 284,75 €**





Christophe CAILLIET revient sur les aides apportées ces derniers mois aux clubs de football icaunais, par le District mais également par la Ligue et la FFF.



Les aides pour nos clubs ces derniers mois...



Le Fonds National de Solidarité : 10 € par licencié

	7,00 €	1,50 €	1,50 €
			
Soit...	68 271 €	14 847 €	14 847 €

Les aides pour nos clubs ces derniers mois...



La Soirée des Champions ⇒ 56 523 €



Les aides pour nos clubs ces derniers mois...



Des rétrocessions importantes :



Engagements Championnats et Coupes (100 %) ⇒ 34 220 €
Développement des pratiques (50 %) ⇒ 5 016 €
Réforme des cotisations ⇒ 4 815 €
TOUJOURS l'aide à la formation ⇒ 5 105 €



Engagements Championnats et Coupes (80 %) ⇒ 13 087 €
Engagements 2021/2022 (25 %) ⇒ 3 600 €
Forfait 150 € pour 25% des licences N-1 au 30 juin ⇒ 5 400 €
Trophée MDS juin 2021 ⇒ 800 €

Les aides pour nos clubs ces derniers mois...



Mais aussi...



- ... des mini-buts pour le foot animation ⇒ 27 590 €
- ... des cartes LECLERC pour les goûters ⇒ 8 900 €
- ... des bons d'équipements pour le foot animation ⇒ 14 000 €



- ... dotations **NIKE** ⇒ 68 271 €



Les aides pour nos clubs ces derniers mois...



171 016 €



37 734 €

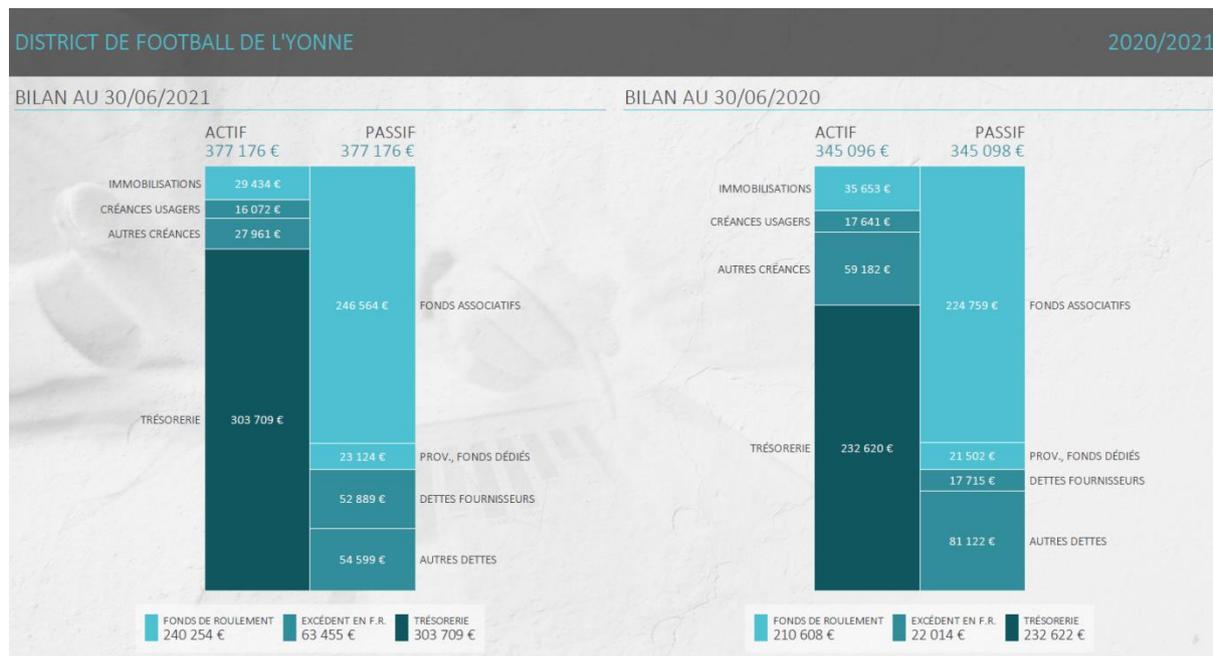


121 071 €

⇒ 329 821 €

ALLOCATION DE MONSIEUR BOULIC, EXPERT COMPTABLE

M. Claude BOULIC détaille à l'aide d'un diaporama les comptes de la saison 2020-2021 qui seront soumis à l'approbation des clubs.



ALLOCATION DE MADAME RANVOIZÉ, COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme Sophie RANVOIZE, commissaire aux comptes, a exposé les missions qui lui sont confiées auprès du District de l'Yonne et a certifié les comptes de l'exercice 2020-2021.

Aucune remarque des membres présents n'étant apportée, l'Assemblée Générale

- adopte à la majorité, le compte de résultats et le bilan d'exploitation établis au 30 juin 2020 (1 abstention)
- adopte à l'unanimité, l'affectation du résultat au report à nouveau pour la somme de 27 592,18 €

Dominique AMARAL expose le budget prévisionnel 2021/2022 et mentionne les hypothèses retenues pour ce budget équilibré à hauteur de 374 000 €

601	Achats Stockés	4 500,00 €
602	Achats de matériel	500,00 €
606	Achats non stockés	5 000,00 €
607	Achats de marchandises	1 000,00 €
612	Locations	9 200,00 €
615	Entretien - réparation	4 400,00 €
616	Primes d'assurance	1 700,00 €
618	Divert.	500,00 €
621	Personnel extérieur à l'entreprise	47 600,00 €
622	Rémunération intermédiaire	11 500,00 €
625	Dépassements - missions - négociations	27 200,00 €
626	Frais postaux et télécommunications	5 500,00 €
627	Service et frais bancaires	500,00 €
628	Actions / Développement	28 600,00 €
65	Impôts - Taxes	10 000,00 €
641	Rémunération du personnel	99 500,00 €
645	Charges de S.Sie et Prévoyance	25 700,00 €
649	Autres charges de personnel	8 000,00 €
654	Dotations aux amortissements	300,00 €
659	Charges diverses de gestion courante	2 400,00 €
661	Dotations amortissements	2 600,00 €
671	Charges budgétaires	5 500,00 €
678	Autres charges éco. Diverses	1 500,00 €
681	Provisions	0,00 €
TOTAL		374 000,00 €

701	Ventes de produits finis	0,00 €
702	Ventes de produits intermédiaires	27 000,00 €
705	Prestations de services	20 000,00 €
708	Produits des activités annexes	28 500,00 €
724	Subventions de participation	88 000,00 €
742	Subventions de participation	67 000,00 €
751	Autres produits de gestion courante	22 000,00 €
75200	Produits de gestion courante	- €
754	Revenus de valeurs mobilières	200,00 €
77500	Produits de cessions d'immobilisations financières	- €
778	Produits exceptionnels divers	2 000,00 €
781	Transferts de charges	200,00 €
TOTAL		374 000,00 €

Ce qu'il faut retenir... Un budget équilibré à 374 K€

Charges :

- Contrat d'objectifs avec les clubs : 50 k€
- Aide à l'achat de matériel technique
- Maîtrise des frais de fonctionnement
- Augmentation des charges de personnel extérieur au District

Produits :

- Gel des droits financiers et amendes
- Des clubs vertueux : diminution des amendes
- Des partenaires privés fidèles
- Une légère augmentation de nos licenciés
- Maintien des aides fédérales
- L'État et le Conseil Départemental maintiennent leur soutien

ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA SAISON 2021/2022

Le rapport d'activités de la saison 2020-2021 a été adopté à la majorité (2 abstentions).

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, FLORENCE BRUNET

PATRICK SABATIER

VICE-PRÉSIDENT

Président de la Commission Départementale des Statuts, Règlements et Obligations des Clubs



Patrick SABATIER, Président de la commission des statuts et règlements, présente la proposition de modifications aux statuts.

Des modifications nécessaires dans nos fonctionnements,
après 2 saisons perturbées...



Ces modifications font suite à l'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021,
qui a apporté des modifications à ses statuts, cela imposant de fait aux
Ligues et Districts de modifier leurs statuts types.

Article 12.4 Attributions



Explications : La FFF a fait le choix d'offrir la possibilité de répartir les pouvoirs entre le Comité de Direction et l'Assemblée Générale, pour la modification des textes et des règlements.

Cela implique que l'on peut faire le choix de laisser l'Assemblée Générale modifier le Règlement Intérieur (tel qu'aujourd'hui), mais que le Comité de Direction puisse modifier les règlements des compétitions seul, sans passer par l'Assemblée Générale (ce qui, dans les faits, est déjà le cas aujourd'hui à l'issue des 2 saisons perturbées et le format des compétitions qui ont dû évoluer car il était impossible de repartir avec les formats que nous connaissions avant la crise sanitaire).

Le Comité de Direction a choisi de proposer la modification de cet article afin de palier à cette incohérence statutaire.

Lecture de l'Article 12.4 :

L'Assemblée Générale est compétente pour :

[...]

-adopter et modifier les textes du District tels que notamment les Statuts, le Règlement Intérieur, et ses différents règlements ;
-statuer, sur proposition du Comité de Direction, sur tous les règlements relatifs à ses compétitions et plus généralement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour. [...]

-adopter et modifier les textes du District

-statuer et délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour

-à l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification des règlements relatifs à ses compétitions.



Approuvez-vous la modification de l'Article 12.4 des statuts du District de l'Yonne de Football ?

OUI : 330 86.84%

NON : 48 13.16%

La modification de l'Article 12.4 des Statuts du District est adoptée à la majorité.

Article 12.5.1 Convocations / Délibérations



Explications : Suite à la décision de la FFF, nous devons intégrer obligatoirement dans nos statuts (c'est pour cela qu'il n'y aura pas de vote) le fait que l'Assemblée Générale peut se tenir sous forme dématérialisée. C'est ce qui a été fait lors de notre précédente Assemblée Générale, mais parce que le gouvernement avait pris exceptionnellement un décret le permettant, en raison de la pandémie.

Lecture de l'Article 12.5.1 :

[...] **AJOUT** : L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres à valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

Article 12.5.1 Convocation



Explications : L'intégration dans nos statuts du fait que l'Assemblée Générale peut se tenir sous forme dématérialisée, pose la question des pouvoirs. Il faut donc choisir, pour décider sous quelle forme il peut être donné pouvoir.

Pour cela deux possibilités s'offrent à nous :

Option A : on peut donner pouvoir, mais au sein de son club uniquement.

Option B : on peut donner pouvoir, au sein de son club ou à un autre club.

Le Comité de Direction a choisi de proposer l'option A.

En effet, sachant que le pouvoir peut être donné à n'importe quel licencié du club, cela permet un nombre de possibilités conséquent. Et d'autant plus, qu'en cas d'Assemblée Générale dématérialisée, il n'y a pas le souci du déplacement. C'est donc beaucoup plus simple pour trouver un volontaire au sein du club.

Rappel sur l'ajout à l'article 12.5.1 :

[...]

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres à valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

Lecture de l'Article 12.5.1 :

[...]

Par exception à l'article 12.3 des présents statuts, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une A.G. dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.



Approuvez-vous la modification de l'Article 12.5.1 des statuts du District de l'Yonne de Football ?

OUI : 380 100%

La modification de l'Article 12.4 des Statuts du District est adoptée à l'unanimité.

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, FLORENCE BRUNET

PRÉSENTATION DU PROJET PEFA PAR ETIENNE THOMAS, CONSEILLER TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DU PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRAL



PÔLE D'EXCELLENCE DU FOOTBALL AMATEUR

PROJET



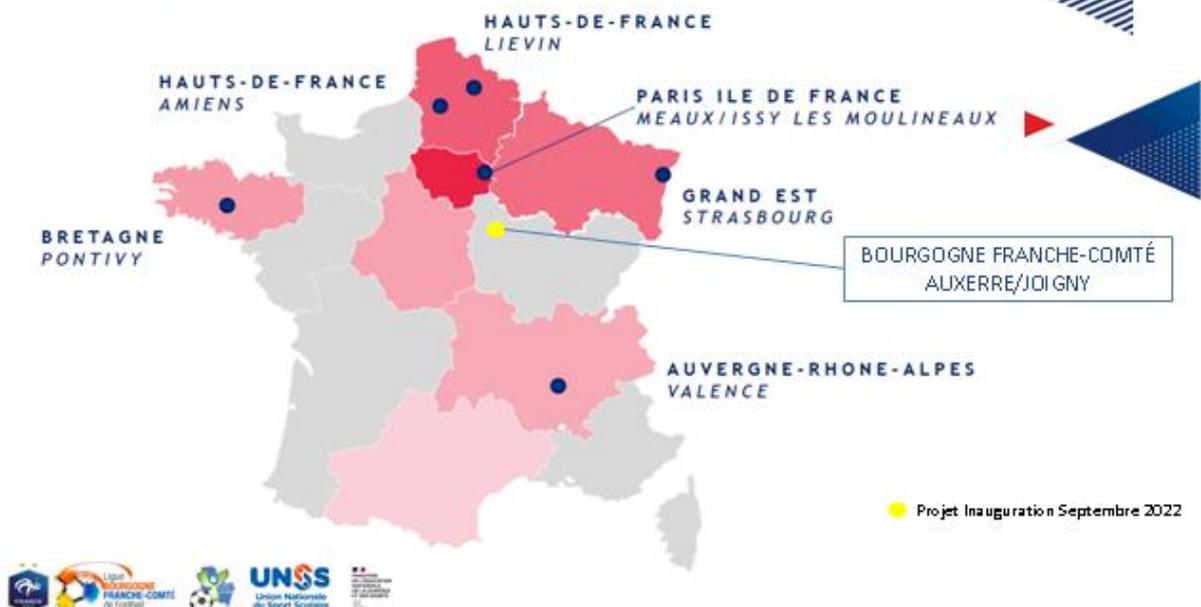
Etienne THOMAS

Qu'est ce qu'un PEFA

Le PEFA, Pôle d'Excellence du Football Amateur, a pour objectif de former les jeunes en sections sportives scolaires pour le plus haut niveau amateur en Futsal, herbe, foot féminin et arbitrage au travers d'un triple projet : scolaire, sportif et socio-éducatif.



DISPOSITIF EXISTANT



Les établissements et sections

Lycée
Joseph FOURIER



SSS Lycée
Garçons, Filles, Arbitrage

Lycée
Louis DAVIER



SSS Lycée
Futsal

Les clubs supports et leurs installations

Lycée Joseph FOURIER		Complexe Abbé Deschamps Centre de Formation AJA Complexe de l'Arbre Sec Stade Auxerrois	
SSS Lycée Garçons, Filles, Arbitrage	AJ Auxerre/Stade Auxerrois		
Lycée Louis DAVIER		Gymnase du Lycée Louis Davier Gymnase de l'Omnisport Gymnase du Collège Marie Noël	
SSS Lycée Futsal	US Joigny		



Quel est l'intérêt pour nos clubs et nos licenciés ?

INTERÊT Clubs :

- Attractivité du département autour du pôle (Site régional)
- Dynamique autour de la pratique féminine et du futsal notamment (Développement de Sections)
- Développement des niveaux de pratiques
- Dynamique autour des Sections Sportives Scolaires au sein de nos clubs

INTERÊT Licenciés :

- Proximité du site (Auxerre – Joigny)
- Développement sportif des joueurs, joueuses, futsalleurs et arbitres (3 à 5 séances/semaine en + des séances clubs)
- Développement éducatif : intégration de contenu en lien avec la santé, nutrition, environnement...
- Suivi médical : médecin, kiné, prévention des blessures, sophrologie...



Les différents atouts du dossier PEFA Auxerre/Joigny

Les Sections Sportives Scolaires :

1. La section J. FOURIER G reconnu (historique, lauréat national à la Quinzaine du foot, taux de réussite aux examens)
2. La Section J. FOURIER F structurée (formation des éducateurs/éducatrices – BEF/BMF)
3. La filière arbitrage reconnu comme la meilleure de France
4. Une section futsal du Lycée L. DAVIER dynamique et structurée (3 séances/semaine + Certificat Performance Futsal)

Les dubs :

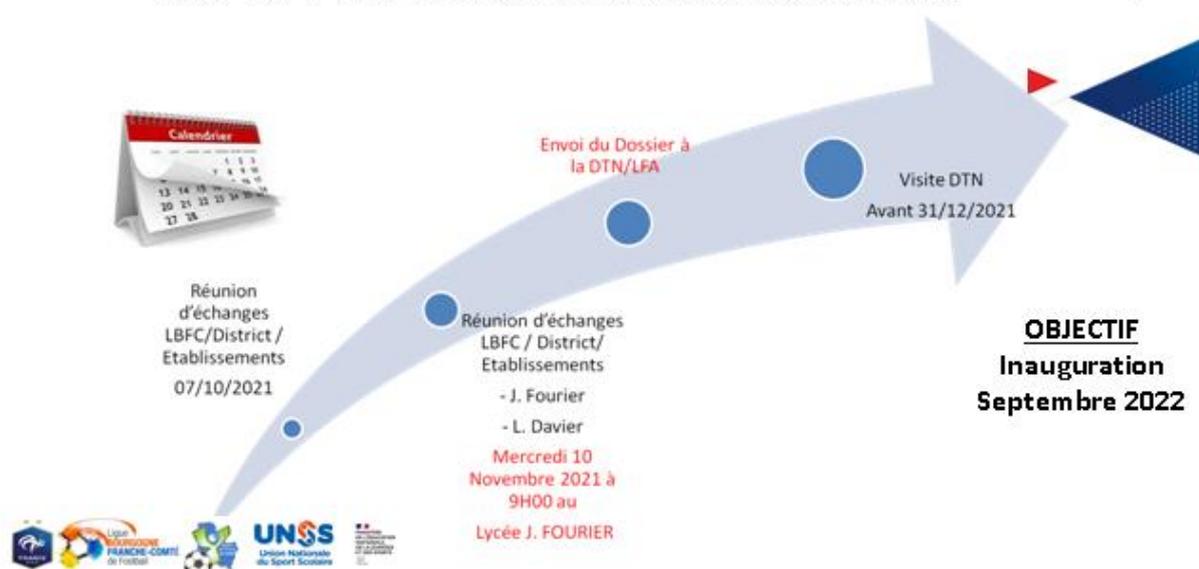
1. La volonté de l'AJA de retrouver le plus haut niveau Français.
2. La volonté de l'Entente Stade Auxerre/AJA d'évoluer sur les niveaux nationaux concernant les équipes féminines.
3. La volonté du dub de l'US JOIGNY de développer la pratique du futsal (Séniors R1, U18R et U15R)

Les Instances :

1. La volonté du District de l'Yonne de développer le Futsal et la pratique féminine à travers ce pôle
2. La volonté de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de disposer d'un PEFA sur son territoire.



LES DIFFÉRENTES ÉCHÉANCES A VENIR



ALLOCUTION DE MONSIEUR PATRICE HENNEQUIN, PRÉSIDENT DU CDOS 89

Patrice HENNEQUIN félicite les clubs icaunais pour leur dynamisme et le retour massif des jeunes licenciés au sein des clubs.

Il évoque les projets autour de PARIS 2024 sur le département, en particulier les possibilités d'accueil de délégations sur la période de préparation olympique en mentionnant les sites retenus.

Intervention de Patrice Hennequin Président du Comité Départemental Olympique



ALLOCUTION DE MONSIEUR DANIEL FONTENIAUD, PRÉSIDENT DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ DE FOOTBALL

Daniel FONTENIAUD évoque les aides apportées aux clubs de notre Ligue sur la dernière saison ainsi que les chiffres encourageants concernant les retours des licenciés au sein des clubs. Il invite les représentants des clubs à faire preuve de vigilance et maintenir l'ensemble des mesures barrières contre la propagation de la COVID.

Il se félicite de l'esprit de collaboration avec les élus du District de l'Yonne de Football.



Intervention de Daniel Fonteniaud
Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football



ALLOCUTION DE MONSIEUR VINCENT NOLORGUES, PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL AMATEUR (LFA)

Vincent NOLORGUES remercie les membres du District pour leur invitation et a été ravi d'être parmi nous lors de cette Assemblée Générale.



A travers un support, il présente le fonctionnement et les contrats d'objectifs de la Ligue de Football Amateur, ainsi que les données statistiques pour notre District, en particulier sur le FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur).





BUREAU EXECUTIF 9 membres + 3 membres de droit

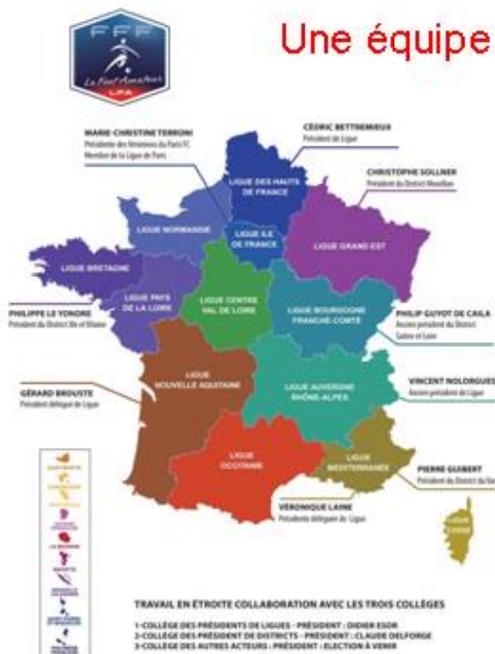
COLLEGE DES PRESIDENTS DE LIGUES

COLLEGE DES PRESIDENTS DE DISTRICTS

COLLEGE DES AUTRES ACTEURS
(Arbitres, Educateurs, Représentants des clubs nationaux)



Une équipe présente sur l'ensemble du territoire



Une équipe représentative des Territoires et des Instances :

- 3 Présidents de Districts
- 1 Président de Ligue
- 2 Présidents délégués de Ligue
- 1 Présidente de Club
- 1 Secrétaire Général de la LFA
- 1 Vice Président de la LFA

Cette équipe est une association d'hommes et de femmes investis sur l'ensemble du territoire qui tout en alliant des compétences multiples permettra de combiner l'expérience avec l'innovation pour renforcer cette écoute et proximité dont nos instances et nos clubs ont tant besoin.



- D'un point de vue juridique, la LFA est une Direction Fédérale :
 - elle n'est pas distincte juridiquement de la FFF

- Mais elle n'est pas réduite à cette seule considération juridique :

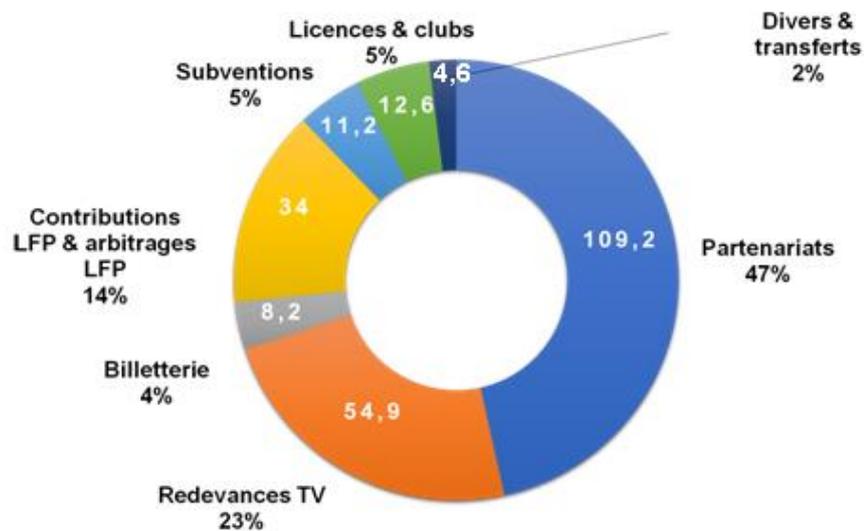
Elle est dotée d'une gouvernance politique, le BELFA élu par les Ligues et les Districts

Elle dispose d'un budget dédié de la part de la FFF et définit les priorités d'affectation des ressources attribués au football amateur et en assure le suivi.

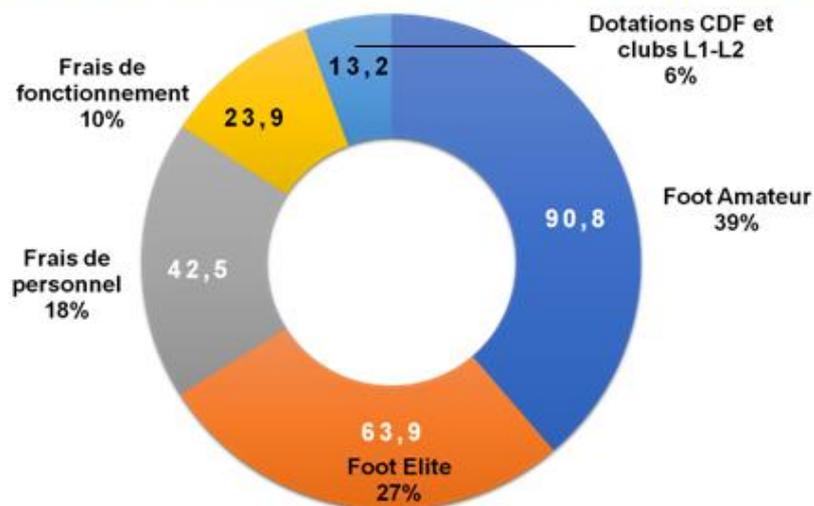


- Le Bureau exécutif de la LFA est compétent sur toutes les activités du Football amateur hormis les questions disciplinaires.
- Le Bureau exécutif de la LFA doit se réunir au moins 10 fois par an à la demande de son Président.
- La politique en direction du football amateur est proposé par le BELFA : le COMEX étudie les décisions du BELFA dont la validation quasi constante confirme de fait la délégation en matière de gestion du football amateur

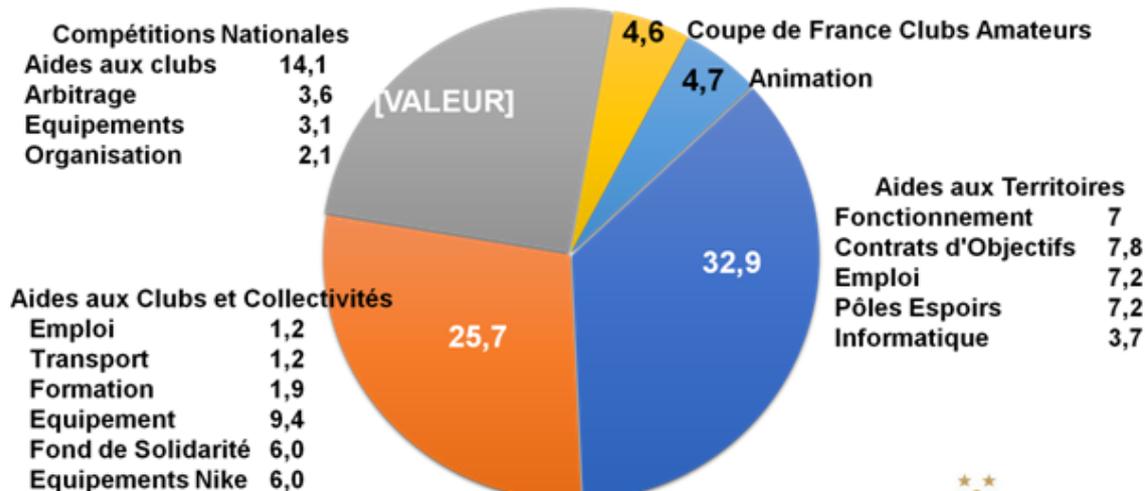
• Répartition des PRODUITS (234,7 M€) (chiffres 2020)



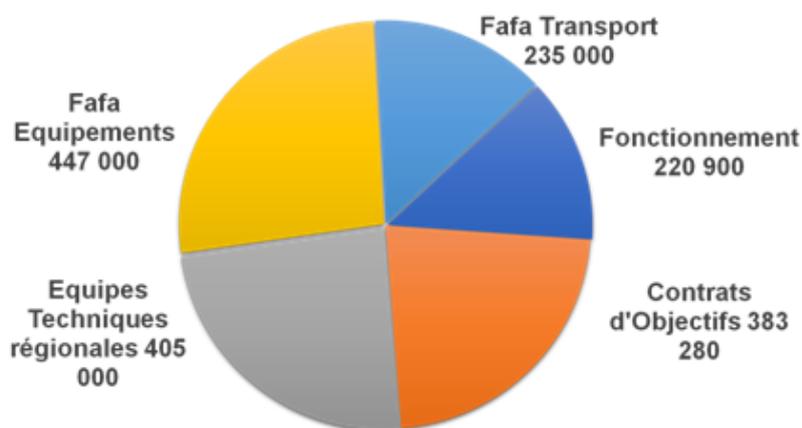
• Utilisation des Ressources (234,3 M€) (chiffres 2020)



• Utilisation des Ressources (90,8 M€) (chiffres 2020)



Aide BOURGOGNE FRANCHE COMTE (chiffres 2020) 1 691 180 €

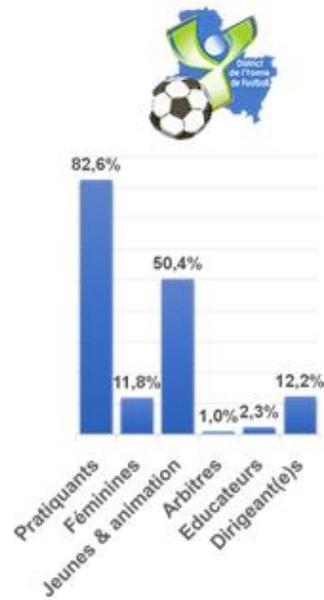
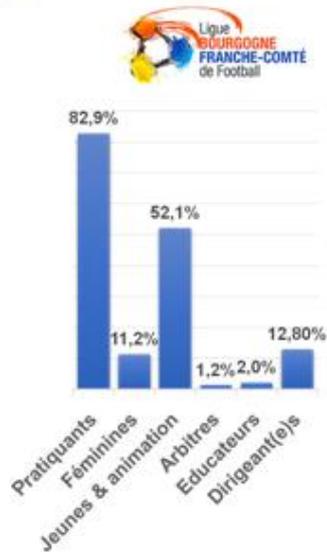
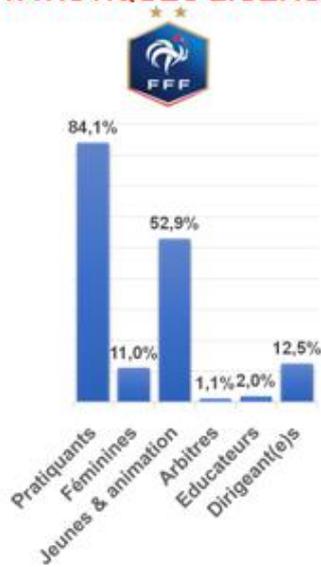


Emploi : 14 emplois subventionnés en cours pour 413 400 €

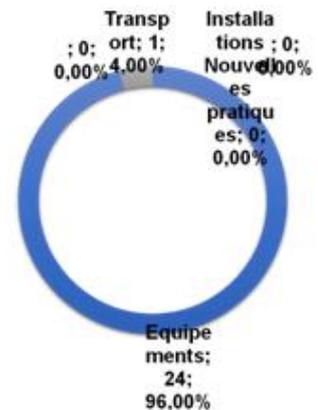
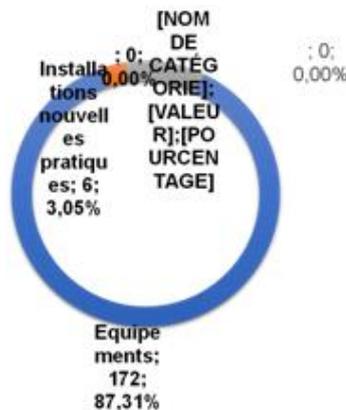
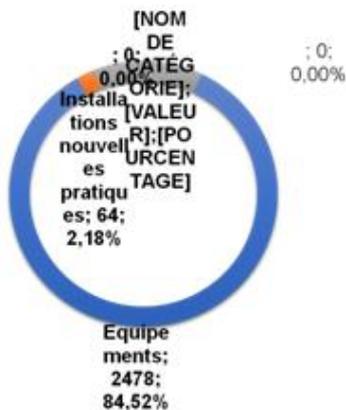
Plus aides à la formation et à l'informatique



STATISTIQUES LICENCIES

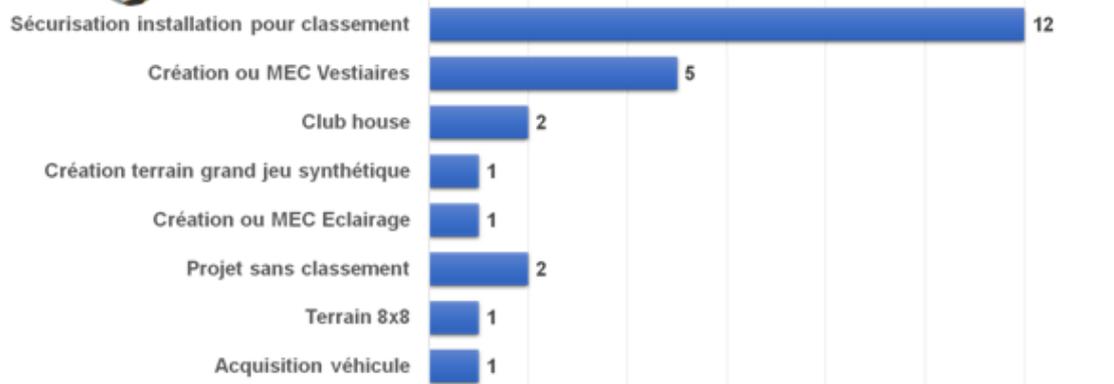


FAFA depuis 5 saisons





FABA depuis 5 saisons



CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants ainsi que les collaborateurs, les salariés du District, les invités présents, les clubs et clos l'assemblée à 22H30

Pour la commission de surveillance des opérations électorales

Véronique MAISON

Le Président du District de L'Yonne

Christophe CAILLIET

La Secrétaire Générale

Florence BRUNET